

## Noctule commune (*Nyctalus noctula*)



|   |  |                            |
|---|--|----------------------------|
| <b>Classe :</b><br><b>Mammifère</b>         | <b>Protégé :</b> Oui <sup>1</sup>      | <b>Envergure :</b> 32-45cm |
| <b>Ordre :</b><br><b>Chiroptera</b>         | <b>Statut Suisse :</b> NT <sup>2</sup> | <b>Taille :</b> 6-9cm      |
| <b>Famille :</b><br><b>Vespertilionidae</b> | <b>Statut mondial :</b> LC             | <b>Poids :</b> 15-49g      |

### Description

La Noctule commune est l'une des plus grandes chauves-souris de Suisse. Ses oreilles sont relativement larges et arrondies et elle arbore un pelage brillant sombre brun à roux sur le dos. Son ventre, de teinte plus mate, est également plus clair. Sa peau est brun-noir. En vol, sa silhouette présente des ailes longues et étroites à leur extrémité. Il existe deux autres espèces de noctule : la Noctule de Leisler, plus petite et la Grande noctule qui est le plus grand chiroptère observable en Suisse.

### Répartition et habitat

Elle est présente dans une grande partie de l'Europe, du nord de l'Espagne à l'Europe de l'Est en passant par l'Angleterre. Plus en orient, on la trouve jusqu'au Japon, l'Inde et la Malaisie notamment. Autrefois, la noctule commune vivait dans les forêts de feuillus et rarement à plus de 550m d'altitude. Aujourd'hui, elle occupe une plus grande diversité d'habitats dont les villes offrant suffisamment d'arbres. Cette chauve-souris a tendance à chasser assez haut dans le ciel ou en milieu ouvert, pour attraper divers insectes volants. Il s'agit d'une espèce migratrice qui se dirige vers le sud-ouest de début septembre à la fin de l'automne, où elle hiberne. Dès la mi-mars, elle repart dans la direction opposée. Cette espèce est généralement présente en Suisse entre fin août et début avril.

### Reproduction et longévité

À la période de mise bas, les femelles se rassemblent en colonies de 20 à 60 individus la plupart du temps. Les mâles, eux, forment de petits groupes. Vers début août, ceux-ci s'installent dans des gîtes d'accouplement dans des arbres. Ils les marquent grâce à des sécrétions produites par des glandes et les défendent avec vigueur contre les autres mâles reproducteurs. Par des petits cris, chacun appelle les femelles, qui constitueront un harem avec lequel il se reproduit pendant un ou deux jours.

L'âge maximal observé chez la Noctule commune est de douze ans. Toutefois, comme beaucoup d'espèces de chiroptères, l'espérance de vie moyenne est sûrement bien plus basse.

**Funfact :** Afin d'attirer les femelles dans leurs gîtes de reproduction, les mâles chantent de façon très puissante et très aigue.

<sup>1</sup> Loi fédérale du 1<sup>er</sup> juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN)

<sup>2</sup> **EX** : éteint, **EW** : éteint à l'état sauvage, **RE** : éteint en Suisse, **CR** : au bord de l'extinction, **EN** : en danger, **VU** : Vulnérable, **NT** : Potentiellement menacé, **LC** : Non menacé, **DD** : Données insuffisantes